

ÉBRIÉTÉ

(export du DFSM au 10/05/2026 à 09:35)

syn IVRESSE-2 syn Ivrongnie

[1] ÉBRIÉTÉ Médecine - Médecine

nom fém.

Étymologie FEW III, 200b ebrietas

Définition

État d'une personne ivre à la suite de l'absorption du vin, de la bière, etc... et susceptible de provoquer des déséquilibres dans le corps humain.

Citations

- Outre est a noter que tout homme qui a cerveau debile se doit garder de s'enyvrer souvent, car frequenter ebriété , selon que dit Avicenne en la Iie distinction du premier au chapitre du regime de l'eaue et du vin, engendre six grans inconveniens en corps humains.
Anon. [Arnaud de Villeneuve], *Regime santé du corps*, 1480, 47.